



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 mai 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-052

OBJET : Enedis : Convention de servitude Impasse Jean-Marie Comperat

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 20
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 3

Le dix mai deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN

Le ou les membres absent(s) :

Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Aurore BAUGE

Secrétaire de séance : Christophe GUYOT

Vu le renouvellement du réseau électrique souterrain des parcelles AL 283 et AL 285, Impasse Compérat,

Vu la nécessité de signer une convention de servitudes avec ENEDIS pour établir les droits et obligations des parties,

Considérant l'indemnité unique et forfaitaire de 20 € à titre de compensation forfaitaire et définitive des préjudices spéciaux de toute nature versée par ENEDIS,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention et tout document afférent à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Christiane LEPEIRE



Envoyé en préfecture le 17/05/2021

Reçu en préfecture le 17/05/2021

Affiché le 17/05/2021

ID : 089-218903466-20210510-2021_052-DE

SLOW